

Les agents de nationalité étrangère détachés auprès des succursales des entreprises mères titulaires de(s) marché(s) ou les sociétés qui participent dans le cadre de sous-traitance à l'exécution de(s) marché(s) en Tunisie

Les pièces à fournir pour l'établissement

1. Contrat de travail signé par l'employeur et l'employé.
2. Copie de la carte de commerçant.
3. Copie d'Immatriculation Fiscale (code T.V.A).
4. Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
5. Lettre de détachement de la société mère sise à l'étranger.
6. Accord préalable de l'organisme de tutelle (Nominatif).
7. Copie du Passeport.
8. Copies des références professionnelles ou des diplômes.
9. 2 timbres fiscaux de 05 dinars chacun.